



VILLENEUVE-SUR-LOT

Direction de la Communication

Communiqué

Vendredi 28 juin 2019

Les rendez-vous de la semaine Du 1^{er} au 7 juillet 2019

- Lundi 1^{er} juillet – Point presse « accueils de loisirs » – 10 h 30 – Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Présentation du programme d'animation prévu dans les deux accueils de loisirs de la Ville pour les vacances d'été.

- Lundi 1^{er} juillet – Visite presse « arrosage intégré » – 15 h – Plaine d'Eysses (*terrain principal - Rue Elie-Joffray*)

Le terrain principal de la plaine de jeux d'Eysses est désormais équipé d'un arrosage automatique intégré. Ce chantier marque la poursuite d'un programme d'optimisation des ressources en eaux engagé par la Ville depuis 4 ans. Le maire, Patrick Cassany, et Marie-Christine Albinet, adjointe en charge des sports, se rendront sur place ce lundi 1^{er} juillet, à 15 h.

- Mercredi 3 juillet – Rendez-vous bilan « Tes exams sans l'seum » – 13 h – Bibliothèque municipale

Cette année pour la première fois, la bibliothèque de Villeneuve a expérimenté une nouvelle action à destination des collégiens et lycéens, « Tes exams sans le l'seum ».

L'idée : aider les élèves à réviser leur examen durant un mois, avec un espace dédié, des professeurs bénévoles, des horaires d'ouverture élargis et des ateliers spécifiques.

Pour faire un bilan de cette opération, les participants sont invités à venir échanger à la Bib sur un temps convivial et décontracté, autour de pizzas.

- Vendredi 5 juillet – Vernissage de l'exposition de Najia Mehadji – 18 h 30 – Musée de Gajac

Du 5 juillet au 31 décembre 2019, le Musée de Gajac présente une exposition de l'artiste peintre franco-marocaine Najia Mehadji. « Le Temps de la ligne ».

Une visite presse est proposée à 16 h le jeudi 4 juillet, au Musée de Gajac, en présence de l'artiste.

- Vendredi 5 juillet – Villages des Terroirs – 18 h 30 – Place Lafayette

Le premier Village des Terroirs ouvre le bal des festivités de l'été à Villeneuve-sur-Lot ce vendredi 5 juillet, place Lafayette. Dès 18 h 30, des producteurs locaux proposeront, dans une ambiance conviviale, un large éventail de produits du terroir à déguster sur place. La soirée se prolongera en musique à partir de 20 h 30, avec un concert de Pascal Chatel (chanson française). Les Villages des Terroirs se déroulent tous les vendredis soir, place Lafayette, jusqu'au 23 août.

Renseignements au 05 53 36 17 30



Yannick Lemarchand, Directeur de Cabinet 05 53 41 53 15 / 06 86 07 46 04 - y.lemarchand@mairie-villeneuveurlot.fr
Magali Perez, Service Communication 05 53 41 53 88 / 07 86 83 86 27 - m.perez@mairie-villeneuveurlot.fr

- Samedi 6 juillet – Fête des Enfants – A partir de 14 h 30 – Parc Saint-Cyr

Rendez-vous très attendu des petits Villeneuvois, la fête des enfants se déroulera pour la 3^e année consécutive en plein centre-ville, dans le parc Saint-Cyr. Une multitude d'activités sera proposée aux enfants de 1 à 12 ans par les services de la Ville mais également par une dizaine d'associations villeneuvoises.

Les activités sont gratuites et un goûter sera offert à tous les enfants à 16 h 30.

Page suivante : les arrêtés de circulation de la semaine

Les arrêtés de circulation de la semaine

Nom de la voie	Nature des travaux ou manifestation	Modifications de la circulation ou du stationnement	Dates
Boulevard G. Leygues , contres-allées nord et sud	Fermeture estivale	Circulation et stationnement interdits le soir à partir de 19h (du jeudi au dimanche)	Du 27 juin au 2 septembre
Rue de Velours , partie comprise entre la rue de Gajac et la rue Jean Moulin	Travaux d'assainissement	Circulation et stationnement interdits sur l'emprise des travaux	Du 1 ^{er} au 31 juillet
Place Lafayette	Fermeture estivale	Circulation et stationnement interdits	Du 1 ^{er} juillet au 2 septembre
Boulevard de la Marine , voie OUEST descendante vers la place de la Marine	Travaux d'agrandissement du cinéma CYRANO-GRAND ÉCRAN	Circulation et stationnement interdits	Du 1 ^{er} juillet au 31 octobre, du lundi 7h au vendredi 17h.
Rue Papou	Branchement d'eau potable	Circulation et stationnement interdits	Du 1 ^{er} au 3 juillet